

## AVANT-PROPOS

Olga Inkova

La notion de saillance, à laquelle est consacré ce volume collectif, surgit dans des études linguistiques consacrées à des phénomènes très variés, tels que la résolution de l'anaphore, la focalisation, la structure informationnelle, la sémantique verbale, la sélection lexicale, la théorie des prototypes, les effets de style, etc. Vu la variété des domaines d'application de cette notion, la première question qui se pose est celle de la définition, ou du moins de la délimitation, de la saillance. En effet, entrée depuis peu dans l'usage linguistique, la saillance n'a pas de définition communément acceptée, et le terme est souvent employé de manière pré-théorique. S'il est devenu courant d'opposer une saillance physique, liée à la perception visuelle du texte, à une saillance linguistique liée à la compréhension et à l'interprétation du langage, il est cependant inutile de chercher l'entrée *saillance* dans les dictionnaires des termes linguistiques, de même que dans le *TLF*. Un autre grand dictionnaire contemporain, l'*Oxford English Dictionary*, se limite aux acceptions communes de *salient* et de *salience* (*saliency*).

Dans les ouvrages de linguistique, le terme saillance est utilisé pour se référer à l'importance, l'émergence, ou encore la récence d'une entité dans un contexte donné, propriété qui lui permet d'être perçue, repérée plus facilement au milieu d'autres entités. Il paraît évident qu'il n'y a pas de saillance absolue d'une entité du discours, mais des saillances relatives de différentes entités, selon des facteurs et des niveaux d'analyse différents. Une définition du terme saillance s'impose pour que la notion puisse devenir un outil d'analyse. Cependant, vu la diversité des domaines d'application de la notion, serait-il possible d'envisager une définition de la saillance valable pour tous les domaines évoqués sans pour autant rendre cette définition éclectique ? Quelle est la relation entre la saillance et les notions voisines de prégnance, de proéminence (angl. *prominence*) et de pertinence ?

Le deuxième problème concerne l'identification de l'entité saillante. Quels sont les critères qui permettent de déterminer qu'une entité est

plus saillante qu'une autre et de « mesurer » sa saillance ? Ces critères d'identification de l'entité la plus saillante ont-ils tous la même importance ou certains facteurs sont-ils plus importants que d'autres ? Quel est le mode de fonctionnement de la saillance : s'appuie-t-elle sur la gestion de l'information, sur les relations intersubjectives, sur l'engagement énonciatif du locuteur, ou sur plusieurs facteurs à la fois ? Quels sont les mécanismes de génération et de compréhension de la mise en saillance ?

Enfin, la notion de saillance peut-elle devenir un outil performant de l'analyse linguistique ? La diversité de ses domaines d'application tout comme le caractère flou de la notion ne diminuent-ils pas sa valeur épistémologique ?

C'est à ces nombreuses questions que cherchent à répondre les études réunies dans ce volume. Les textes sont ceux qui ont été présentés et discutés lors du quatrième colloque du Réseau des Linguistes du Grand-Est, « Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte », qui s'est tenu à l'Université de Genève les 12, 13 et 14 novembre 2009. Ils ont été par la suite retravaillés par les auteurs afin que soit assurée la cohérence thématique du volume.

Les articles de la première partie de l'ouvrage, intitulée « Vers une définition », cherchent à préciser la notion de saillance et sa valeur heuristique et s'interrogent sur la légitimité de son utilisation pour l'analyse de phénomènes linguistiques.

Catherine Schnedecker, dans son étude « La notion de saillance : problèmes définitoires et avatars », se donne un triple objectif. Il s'agit d'abord de répertorier les différentes définitions de la saillance disponibles sur le « marché linguistique », de manière à recenser les phénomènes concernés par la notion. L'auteur montre qu'en près de 20 ans de son existence dans de multiples champs disciplinaires, « la saillance s'est subdivisée en de nombreuses – pour ne pas dire pléthoriques – sous-catégories avec les conséquences qui en découlent fatalement » (p. 37), à savoir l'utilisation d'étiquettes distinctes pour un même phénomène (par exemple saillance ontologique ou saillance visuelle) et, inversement, une seule étiquette (par exemple, saillance cognitive) pour renvoyer à des objets aussi différents que le lexique, la syntaxe, voire la référence discursive ou la cognition du « percepteur ».

Pour rendre à la notion de saillance plus de « robustesse » et, par tant, plus d'efficacité qu'elle n'en a actuellement, C. Schnedecker propose d'exploiter son caractère relationnel. Si nous adhérons à la

conception « gestaltiste » de la saillance et la définissons comme l'émergence d'une « figure » sur un « fond » (cf. l'entrée « Saillance » dans la *Sémanticlocopédie*<sup>1</sup>), nous pouvons distinguer différents cas selon que « figure » et « fond » sont co-présents ou non. La saillance appelée ontologique (les phénomènes liés à la prosodie, à l'accentuation, les caractéristiques topologique de certaines unités) relève du rapport de co-présence. Par contraste, les phénomènes cognitifs relevant des saillances sémasio- et onomasiologiques (les erreurs orthographiques, les dislocations, les figures de style) constituent un cas de figure « sans fond » : leur saillance est perçue comme telle par rapport à ce qui est considéré comme norme dans un système linguistique donné. Un troisième cas intermédiaire, est constitué par la saillance « perspective » (p. 30) qui repose sur un principe d'iconicité « puisque l'ordre des unités grammaticales est supposé refléter le rapport « figure/fond » de la réalité et/ou ce qui est au premier plan ou à l'arrière-plan dans la perspective du locuteur » (p. 42). Les phénomènes concernés sont les fonctions grammaticales et la topicalité.

Dans son étude « Vers une reconnaissance du concept de saillance », Albert Hamm poursuit la réflexion sur la définition linguistique de la saillance et propose de vérifier la pertinence de la notion par rapport aux outils mis en œuvre, à différents niveaux d'analyse linguistique, par différentes approches. L'auteur souligne l'importance de la prise en compte des conditions de production et de réception du texte et s'interroge sur la nature des phénomènes susceptibles de faciliter, ou au contraire d'empêcher, l'identification des effets de saillance dans le processus de compréhension, à partir de l'examen de quelques constructions et phénomènes linguistiques : négation, anaphore, ordre des séries adjectivales. Les différents phénomènes décrits semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle la saillance fonctionne à deux niveaux : un premier niveau permettrait de rendre compte d'une opposition en contexte ou en paradigme entre deux possibilités offertes par le système de la langue (notion de « marque » notamment) ; le second niveau serait réservé à des emplois inhabituels, dûs notamment à des effets de recatégorisation, de saturation ou de rupture dans lesquels l'auteur voit autant de manifestations du concept de « complexité discursive » proposé par T. Givón.

A. Hamm s'interroge également sur la manière dont la notion de saillance s'est trouvée employée en-dehors du domaine de la linguistique, notamment pour l'analyse du visuel, et sur la relation possible entre

---

1. <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php>

saillance visuelle et saillance linguistique, à partir de la distinction entre ce qui relèverait d'une perception « brute » et ce qui ferait intervenir le rapport à la représentation et aux stratégies d'interprétation mobilisées.

Cette dernière question est au cœur de l'étude de Frédéric Landragin « De la saillance visuelle à la saillance linguistique ». Même s'il est devenu courant de les opposer, l'auteur voit dans la saillance visuelle et dans la saillance linguistique deux aspects d'un même mécanisme cognitif et s'attache à en proposer une modélisation commune. F. Landragin part d'une classification des facteurs qui rendent saillant un objet dans une scène visuelle et aboutit à une classification homologue des facteurs de saillance linguistique. Certains de ces facteurs ne dépendent que des caractéristiques du message et de son contexte (facteurs physiques), d'autres dépendent de l'individu (facteurs physiologiques et psychologiques), d'autres encore sont culturels et se renforcent au fur et à mesure que nous sommes confrontés à des messages, voire à des œuvres picturales et littéraires.

F. Landragin souligne que, si la saillance met en avant un élément, elle entraîne également un ordonnancement des différents éléments en présence. Elle est ainsi liée à la notion de hiérarchisation, notion essentielle dans la composition photographique et pour laquelle l'auteur propose une analogie en linguistique. Il poursuit alors cette analogie en étudiant les processus de construction d'images et de textes. Sans aller encore jusqu'à l'homologie, il montre que saillance visuelle et saillance linguistique sont deux facettes d'un même concept, et qu'une confrontation pluridisciplinaire permet d'apporter un éclairage aux problèmes de définition et de portée.

Anne Grobet, dans son étude « Les répétitions dans le discours : un indice de saillance ? », poursuit la réflexion sur les facteurs de saillance et sur l'identification du phénomène en contexte. En effet, selon les contextes, les répétitions lexicales, qui font l'objet de son analyse, peuvent donner lieu à des interprétations contradictoires : elles pourraient être soit l'indice d'une saillance particulière, soit, au contraire, le signe d'un « manque » de saillance, qu'elles viseraient à compenser. Il s'avère donc important de distinguer entre deux acceptions du concept de saillance, ou plus précisément entre deux types de saillance : la saillance de ce qui est proéminent *avant* l'énonciation (connu, thématique), et la saillance de ce qui devient proéminent *par* l'énonciation ou *dans* l'énonciation (nouveau, rhématique). Parallèlement, la saillance peut être appréhendée du point de vue de la production et/ou du point de vue de l'interprétation : la mise en saillance relève plutôt de la production, tandis que l'interprétation de la saillance se situe *a priori* plutôt du côté de la réception. La notion de saillance est

mise ainsi en relation avec celles d'accessibilité d'Ariel, d'état d'activation et d'identifiabilité de Chafe.

Ces précisions conduisent à expliquer en deux temps l'occurrence des répétitions lexicales. Premièrement, les répétitions témoignent toutes d'une « remise en saillance », soit d'une réactivation du référent. Deuxièmement, elles produisent des effets interprétatifs différents en fonction de leur lien privilégié avec la production du discours, sa réception, ou alors avec son organisation interne. Appréhendée dans sa complexité, la notion de saillance offre donc un angle d'attaque intéressant pour l'étude des répétitions lexicales.

Les contributions de la deuxième partie du volume – « Études de cas » – fournissent des applications de la notion de saillance à l'analyse de différents phénomènes et structures linguistiques, tels que la focalisation, les reprises anaphoriques, la subordination, la sémantique des catégories verbales, ce qui permet, d'un côté, de préciser davantage la notion, et de l'autre, de décrire les moyens dont disposent les langues pour signaler un élément saillant ou pour remédier au « manque » de saillance.

L'étude d'Angela Ferrari « Les saillances des éléments périphériques en position médiane en italien. Faits et hypothèses entre syntaxe, ponctuation et texte », qui ouvre cette deuxième partie, traite du phénomène de la saillance discursive mis en jeu par les éléments périphériques de la phrase (terme qu'elle emprunte à Alain Berrendonner) se distribuant à l'intérieur du noyau syntaxique, sémantique et informationnel de l'énoncé. A. Ferrari montre que, quand elle touche à la périphérie interne de la phrase, la saillance peut se manifester de deux manières : en tant que hiérarchie entre énoncés pourvus chacun de sa propre force illocutoire – hiérarchie pouvant être modélisée en termes de topographie sémantico-pragmatique du texte – et en tant que hiérarchie informationnelle interne à l'énoncé, rattachable aux phénomènes de dynamisme communicatif décrits par l'École de Prague. L'auteur passe ensuite aux questions de forme linguistique, cherchant à déceler les régularités de syntaxe et de ponctuation sous-tendues à la distinction proposée, ce qui représente une nouvelle occasion de réfléchir sur une question théorique des plus complexes et des plus délicates, celle du lien – direct ou indirect, systématique ou ponctuel – entre choix linguistiques et interprétation textuelle de la communication verbale.

Anna-Maria De Cesare s'intéresse également à la pertinence de la notion de saillance pour l'analyse de la structure informationnelle de l'énoncé. Dans son article « Les saillances de l'énoncé : propriétés formelles et fonctionnelles à la lumière des données de l'italien contempo-

rain », l'auteur présente et problématise trois conceptions différentes de la notion informationnelle de saillance que l'on trouve couramment dans la littérature linguistique. Ceci l'amène à passer en revue les « étiquettes concurrentielles » (telles que *Focus restreint vs étendu, completif vs contrastif, Comment, Rhème, Noyau*, mais aussi *Topic* et *Cadre*, en quelque sorte leurs complémentaires) qu'emploient pour s'y référer les travaux qui se concentrent sur la langue italienne, afin de légitimer l'utilisation du terme *saillance*.

A.-M. De Cesare décrit ensuite les propriétés fonctionnelles associées à chacun de ces trois types, en particulier au niveau de la construction du discours oral et/ou écrit, ainsi que les moyens formels qui permettent de signaler tel ou tel type de saillance, comme les procédés graphiques ou prosodiques, les clivées, la postposition du sujet, les constructions *Topic-promoting*, l'antéposition syntaxique, la dislocation à gauche, le thème suspendu, les locutions à *propos de, pour ce qui est de*, et autres.

Avec l'étude de Carlo Enrico Roggia « Focalisation et anaphore : aspects de l'emploi discursif des clivées en italien », nous restons dans le domaine de l'analyse de la structure informationnelle de l'énoncé. L'auteur revient sur la nécessité, évoquée par A. Grobet, de distinguer deux types de saillance : la saillance *avant* l'énonciation, qui a lieu dans la conscience et que l'on retient surtout lorsque l'on parle d'anaphores, et la saillance *par* l'énonciation, signalée par des moyens formels particuliers et qui importe surtout lorsque l'on parle de *focus* (ou *foyer*). L'analyse des propriétés formelles et informatives des clivées, considérées traditionnellement comme un moyen de focalisation, ainsi que de leur emploi discursif, montre qu'entre ces deux types de saillance il n'y a pas de frontière infranchissable. Les données du corpus permettent en effet de constater que dans la plupart des cas, le focus primaire des clivées intéresse un élément qui est déjà donné dans le texte et aboutit ainsi à la focalisation anaphorique. D'autre part, la subordonnée, qui a le statut de présupposé, a généralement une fonction dynamique dans la construction du discours, pouvant même marquer un second point de saillance à la fin de l'énoncé. Ce résultat, qui est à mettre en relation avec les propriétés formelles des clivées, est très intéressant, puisqu'il montre que les deux types de saillance évoqués ci-dessus interfèrent ; il est également inattendu, dans la mesure où il contredit l'équation *focus = information nouvelle* qui, souvent abordée d'une façon trop simpliste, a constitué la base de descriptions de la clivée comme une construction portant en première position l'élément « nouveau » et en deuxième l'élément « donné ».

L'étude de C. E. Roggia se conclut par une description rigoureuse et une justification des emplois de ces constructions, qualifiées « de reprise identificationnelle » (p. 158), en particulier de leur exploitation dans les discours planifiés et textuellement riches : un aspect très important et souvent peu reconnu de l'emploi des clivées en italien.

Anaïd Donabédian et Annie Montaut poursuivent l'examen de la validité de la notion de saillance pour la grammaire des langues en s'appuyant sur l'exemple de deux langues indo-européennes à structure très différente de celle des langues romanes décrites dans les articles précédents. Dans leur étude « Saillance syntaxique et énonciative en hindi et en arménien : vers une définition de la saillance linguistique », elles montrent comment la notion de saillance est mise en œuvre pour *i*) décrire la hiérarchie d'« animation » de Silverstein, c'est-à-dire la hiérarchie des termes nominaux basée sur leurs propriétés sémantiques (dont le trait  $\pm$ animé) et pragmatiques ; cette hiérarchie est en effet à même d'expliquer le choix d'une construction syntaxique donnée dans divers types d'énoncés en hindi et en arménien ; *ii*) rendre compte du choix de l'antécédent du pronom réfléchi (ou emphatique) lorsqu'il y a concurrence entre plusieurs antécédents potentiels ; *iii*) décrire l'opération qui crée la focalisation d'une entité de l'énoncé, ou encore de l'énoncé complet par rhématisation, comme celle qui est à l'œuvre notamment dans les énoncés de type « miratif ».

Introduire la saillance comme opération à la base de ces constructions permet d'unifier leur traitement et de rendre compte de phénomènes qui restent imperméables aux interprétations cognitives ou référentielles. A. Donabédian et A. Montaut montrent que la saillance se manifeste au cœur de la grammaire, à travers des constructions ou marqueurs dictés par des contraintes sémantico-syntaxiques ou énonciatives. Les données du hindi et de l'arménien viennent ainsi confirmer la pertinence de la notion de saillance pour l'étude des phénomènes de focalisation et d'anaphore décrits dans ce volume pour d'autres langues, en particulier pour l'italien, et anticipent les conclusions faites ici-même par D. Apothéloz et B. Combettes pour la sémantique du plus-que-parfait en français et par G. Brianti et A. Goin pour les périphrases gérondives en italien et en espagnol.

L'étude d'Annie Kuyumcuyan « Syntaxe et sémantique du relatif de liaison en français moderne » est consacrée à la description des relatives dites périphrastiques, ou plus exactement, « fausses périphrastiques » (*Il avait un compte en Suisse, ce que même sa femme ignorait*), qui se reconnaissent par le fait que le démonstratif *ce*, non classifié mais vérita-

blement anaphorique, possède une référence indépendante de la relative subséquente, à chercher dans son cotexte gauche. Le relatif de liaison attire ainsi l'attention sur un objet de référence qui n'est pas encore saillant pour le destinataire avant son énonciation. Grâce à lui, une proposition ou un fragment de proposition se trouve érigé en thème d'une prédication formulée dans la relative subséquente. En ce sens, le relatif de liaison présente une structure syntaxique qui semble dédiée à la mise en saillance d'unités de format propositionnel, ou *a minima* supérieur au segment isolé, dont la portée est largement tributaire de la prédication ultérieure.

La saillance d'une unité propositionnelle est donc en partie un processus rétroactif, elle est indissociable de la reprise par le démonstratif qui l'institue comme telle, de manière à rendre aussitôt possible une méta-prédication à son sujet. « De ce double point de vue, la saillance apparaît alors comme un concept-clé : en ce qu'elle est nécessaire pour rendre compte de la référence de *ce* d'une part, mais inversement – voire circulairement – parce que loin de préexister à la pseudo-périphrastique, elle en est au contraire l'un des résultats » (p. 192). Il s'avère donc nécessaire, à la suite de l'analyse d'A. Kuyumcuyan, d'ajouter aux deux types de saillance évoqués ci-dessus – la saillance *avant* l'énonciation et la saillance *par* l'énonciation – un troisième cas de figure : la saillance *après* l'énonciation.

Dans l'article « Subordination syntaxique, saillance informative : saillance et subordination inverse en *when* en anglais » Julie Duran-Gelléri cherche à déceler les raisons qui poussent à considérer les subordonnées inverses de l'anglais, du type *I was quietly watching tv when it suddenly exploded*, comme saillantes. Dans ces énoncés, la proposition principale sert de cadre énonciatif et temporel au procès décrit dans la subordonnée. Et c'est la subordonnée qui contient l'information la plus importante du message, renversant le rapport figure-fond qui caractérise les temporelles traditionnelles. Les subordonnées inverses participent ainsi d'un effet stylistique de « coup de théâtre » et signalent un certain schéma narratif : l'événement surprenant, qui fait partie d'un paradigme d'événements possibles, est attendu ; le procès décrit par la subordonnée, focalisé grâce au mécanisme sémantique similaire à celui des clivées, vient instancier ce paradigme. L'événement ainsi présenté est doublement saillant, parce qu'il participe d'un paradigme activé cognitivement d'une part, et parce qu'il est surprenant d'autre part : c'est, paradoxalement, un événement imprévisible et prévu.

Les termes utilisés dans les études précédentes pour décrire les différentes manifestations de la saillance linguistique font penser qu'elle a un caractère non seulement relatif (ce qui est mis en évidence par C. Schnedecker), mais aussi scalaire. Ainsi, F. Landragin parle de « degrés de saillance » et souligne le lien de la saillance avec la notion de hiérarchisation. La structure informationnelle est analysée, elle aussi, en termes de hiérarchie (A. Ferrari, A.-M. De Cesare). Les analyses des clivées et des subordonnées inverses (C. E. Roggia et J. Duran-Gelléri) montrent qu'elles mettent en place un paradigme où l'élément sélectionné est le plus important, le plus « saillant », par rapport aux autres membres du paradigme, « moins saillants ». Le choix d'une construction syntaxique peut se faire également en fonction de la hiérarchie de saillance des termes nominaux (A. Donabédian et A. Montaut), etc. Or, le caractère  $\pm$  scalaire de la saillance dépend fondamentalement de la nature des catégories auxquelles elle s'applique. Ainsi, comme le montre l'étude de Denis Apothéloz et Bernard Combettes « Saillance et aspect verbal : le cas du plus-que-parfait », la saillance, dans son application à la description des temps verbaux, a un caractère binaire.

Les auteurs approfondissent la question de la sémantique de certains tiroirs verbaux, abordée par D. Donabédian et A. Montaut pour l'arménien et le hindi, du point de vue de la mise en saillance de telle ou telle phase du procès décrit par le verbe. Il est bien connu en effet que les temps composés du français admettent plusieurs interprétations, parmi lesquelles il est courant de distinguer une interprétation dite « accomplie » ou « résultative », et une autre dite « non accomplie » ou « processuelle ». Dans cette perspective, l'interprétation « accomplie » revient à mettre en saillance la phase résultative et à laisser en quelque sorte « à l'arrière-plan » la phase processuelle du procès désigné par le verbe ; inversement, l'interprétation non accomplie revient à mettre en saillance la phase processuelle et reléguer à l'arrière-plan la phase résultative.

D. Apothéloz et B. Combettes examinent, dans le cas particulier du plus-que-parfait, le rôle que jouent les adverbes en *-ment* dans le choix de l'une ou l'autre de ces deux interprétations. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, la plupart des adverbes évaluatifs favorisent une lecture résultative ; il en est de même pour les adverbes de degré. Par contre, les adverbes de manière n'arrivent pas à eux seuls à imposer telle ou telle interprétation : d'autres facteurs, tels que les propriétés sémantiques du verbe, les indications contextuelles, en particulier celles qui expriment la distinction des plans, et même les « intuitions du locuteur sur la cohérence

discursive », intuitions qui sont « d'un autre ordre que celles qui relèvent du système de la langue au sens strict » (p. 235), jouent un rôle important dans la mise en saillance d'une des deux phases – processuelle ou résultative –, et peuvent même neutraliser la lecture sélectionnée par l'adverbe. Quoiqu'il en soit et dans tous les cas de figure, dans le domaine de la sémantique des tiroirs verbaux, la saillance ne se mesure pas en degrés, mais s'organise en une opposition privative « accompli » vs « non accompli ».

Restant dans le domaine de la saillance verbale, Giovanna Brianti et Andrea Goin, dans leur étude « Le choix de l'aspect progressif en italien et en espagnol : un facteur de saillance », consacrée à une analyse contrastive des périphrases gérondives de l'italien et de l'espagnol, mettent en lumière l'importance de séparer l'aspect grammatical de l'aspect lexical. À l'intérieur des périphrases gérondives, la saillance est considérée comme le résultat de la mise en relief dans l'énoncé de constituants porteurs de valeurs aspectuelles spécifiques : soit le verbe principal, soit le verbe au gérondif. G. Brianti et A. Goin proposent de distinguer deux types de saillance selon le degré de grammaticalisation du verbe principal. Dans cette perspective, dans les périphrases progressives avec le semi-auxiliaire *stare/estar*, fortement grammaticalisées dans les deux langues, ce dernier est complètement désémantisé et se transforme en un marqueur d'aspect grammatical. Il occupe ainsi une position d'arrière-plan du point de vue informationnel, et c'est le gérondif, porteur d'une valeur aspectuelle lexicale, qui est mis en saillance. En revanche, dans certaines périphrases gérondives de l'espagnol, moins grammaticalisées dans la mesure où elles acceptent d'autres verbes que *estar*, le verbe principal (comme *empezar/comenzar* ou *acabar/terminar* + géron.) conserve une grande partie de son sens. De ce fait, il peut être perçu comme un élément saillant, véhiculant non seulement une information sur l'aspect grammatical (la valeur progressive de la périphrase), mais également une valeur aspectuelle lexicale. L'interaction entre la mise en saillance de l'aspect grammatical et celle de l'aspect lexical devient ici particulièrement intéressante, et le contexte acquiert un rôle de tout premier plan dans la sélection du type de saillance – celle qui porte sur le verbe principal ou celle qui porte sur le gérondif. En outre, si l'aspect grammatical s'analyse, comme nous l'avons vu dans l'exemple du plus-que-parfait en français, en termes d'opposition binaire (perfectif vs imperfectif), les différentes classes d'aspect lexical peuvent être distribuées, à la suite de Chvany, sur une échelle de saillance, qui va du degré 0 au degré 4, ce qui constitue un argument de plus pour la séparation des deux aspects.

L'article « La saillance stylistique : la molécule du style ? », qui clôt ce volume, de Cécile Narjoux poursuit la réflexion sur la distinction entre la saillance « de routine » et la saillance créative, entamée dans l'étude d'A. Hamm, à partir de la définition du style littéraire. Traditionnellement, le style est défini négativement comme anomalie, faute ou déviance (ce qui fait d'ailleurs penser à l'un des facteurs génériques de saillance, « l'infraction d'une règle implicite », isolé par F. Landragin), alors même qu'il s'agit d'un procédé esthétiquement valorisé. Or, le souhait contemporain d'échapper à une définition à la fois ponctuelle, négative et statique du style semble être accompagné de l'émergence d'une nouvelle terminologie. Au style comme « écart », on préfère le style comme « variation », ou le style comme « saillance ». L'anglicisme, passé de la *Gestalt* aux disciplines linguistiques, est entré dans le discours sur le style sans qu'il ait pour autant donné lieu à une définition précise et sans que sa relation aux notions voisines de *prégnance*, de *proéminence* et de *pertinence* soit claire.

C. Narjoux s'applique à cerner les emplois du terme saillance dans le champ de la stylistique, puis à dégager les influences disciplinaires qui ont conduit à son adoption relative. Elle montre enfin que le mot, fort ambigu de par ses emplois, parfois contradictoires, s'avère sans doute nécessaire à la discipline stylistique mais qu'il est peut-être moins adapté à la pensée du style, comme objet discursif, que celui de *prégnance*, issu lui aussi de la théorie des formes.

Bien sûr, le volume que nous présentons ici ne saurait couvrir toutes les questions liées à la saillance. Néanmoins, il a permis, du moins nous l'espérons, d'en circonscrire les problématiques et d'ouvrir d'intéressantes pistes de réflexion sur la définition de la saillance et sur ses mécanismes, sur la nécessité de séparer ses différents types et modes de fonctionnement ; et il a montré l'efficacité du concept pour la description de toute une série de phénomènes linguistiques, sans pour autant vouloir légitimer le terme au détriment d'autres déjà existants.

Ce volume n'aurait pas vu le jour sans la lecture judicieuse d'experts, grâce à laquelle différentes parties de l'ouvrage ont pu être perfectionnées : je tiens à remercier particulièrement Kirsten Adamzik, Giovanna Brianti, Catherine Chauvin, Laurent Gautier, Albert Hamm, Daniel Lebaud, Emilio Manzotti, Catherine Paulin et Luciano Zampese. J'aimerais remercier également le Fonds National Suisse de la recherche scientifique et le Fonds Général de l'Université de Genève, qui ont permis notre rencontre à Genève et qui ont contribué à la publication de ce volume.